

Séance d'information

Université de Genève / FPSE

1^{er} octobre 2025

MR280

Stages intra-cursus

✓ Master en psychologie

Plan d'études : psychologie clinique intégrative



Stéphanie Bouchet-Rossier

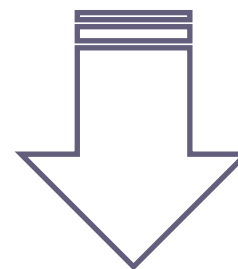
Conseillère académique pour les stages de Master

*Dans ce document, le genre masculin
est utilisé comme générique, dans le
seul but de ne pas alourdir le texte.*

INTRODUCTION – Pourquoi faire un stage ?

Avantages pour l'étudiant

- Découvrir un milieu professionnel / une institution.
- Consolider des connaissances théoriques.
- Commencer à développer un savoir-faire et des compétences professionnelles.
- Créer des contacts professionnels et développer un réseau personnel.
- S'auto-évaluer et confirmer son orientation professionnelle.



Avantages pour l'institution

- Permettre aux futurs psychologues de découvrir l'institution et ses activités.
- Bénéficier d'un regard neuf et dynamique.
- Transmettre ses connaissances et participer à la formation des futurs psychologues.
- Développer des liens avec l'UNIGE et un réseau de jeunes professionnels.



Réaliser des stages permet de faciliter l'insertion professionnelle future !

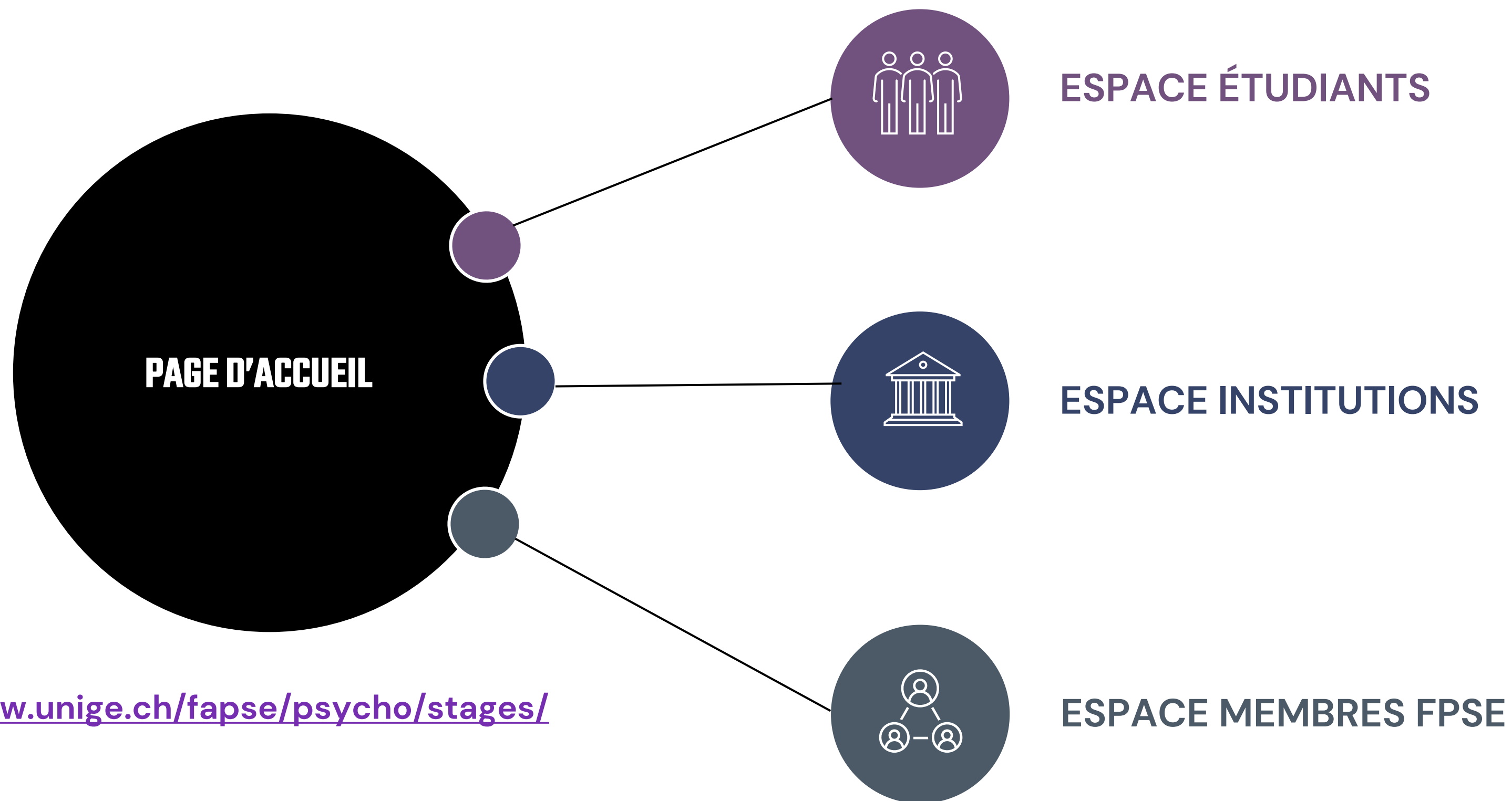
INTRODUCTION – Les différents types de stage

TYPE	STAGE INTRA-CURSUS • Prévu dans le programme d'études – Validé par l'obtention d'ECTS. → Facultatif ou obligatoire. • Convention tripartite de stage (étudiant-FPSE-institution).	STAGE EXTRA-CURSUS (voir Centre de carrière de l'Unige) • Non prévu dans le programme d'études – Sans validation d'ECTS. • Convention bipartite de stage (étudiant-institution). → Le Bureau des stages ne délivre pas d'attestation pour ce type de stage (ex : reconnaissance de diplôme à l'étranger).
BUT	STAGE D'OBSERVATION • Observation en fonction des objectifs fixés par le programme d'études. • L'étudiant n'effectue pas de prestation pour l'institution (quelques activités, limitées et sous supervision, sont parfois possibles).	STAGE AVEC PARTICIPATION • L'étudiant effectue des prestations pour l'institution (activités matérielles ou intellectuelles permettant de satisfaire les besoins de cette dernière, et s'inscrivant dans un plan d'organisation de travail en fonction d'instructions données). • L'étudiant a un rôle actif et significatif – mission fixée par l'institution.
NATURE	STAGE DE TERRAIN • L'étudiant est intégré à une institution.	STAGE DE RECHERCHE • L'étudiant est intégré à une unité/laboratoire de recherche.

TRAVAIL DE RECHERCHE

- A ne pas confondre avec un stage (insertion professionnelle temporaire, qui doit permettre à l'étudiant un contact avec le milieu professionnel et l'acquisition de compétences favorisant l'intégration dans la vie professionnelle).
 - Élaboration théorique d'une question de recherche dans un cadre défini, recueil et analyse de données et rédaction d'un rapport de recherche.
- Conseillère académique référente : **Pascale Pasche-Provini (Master)**.

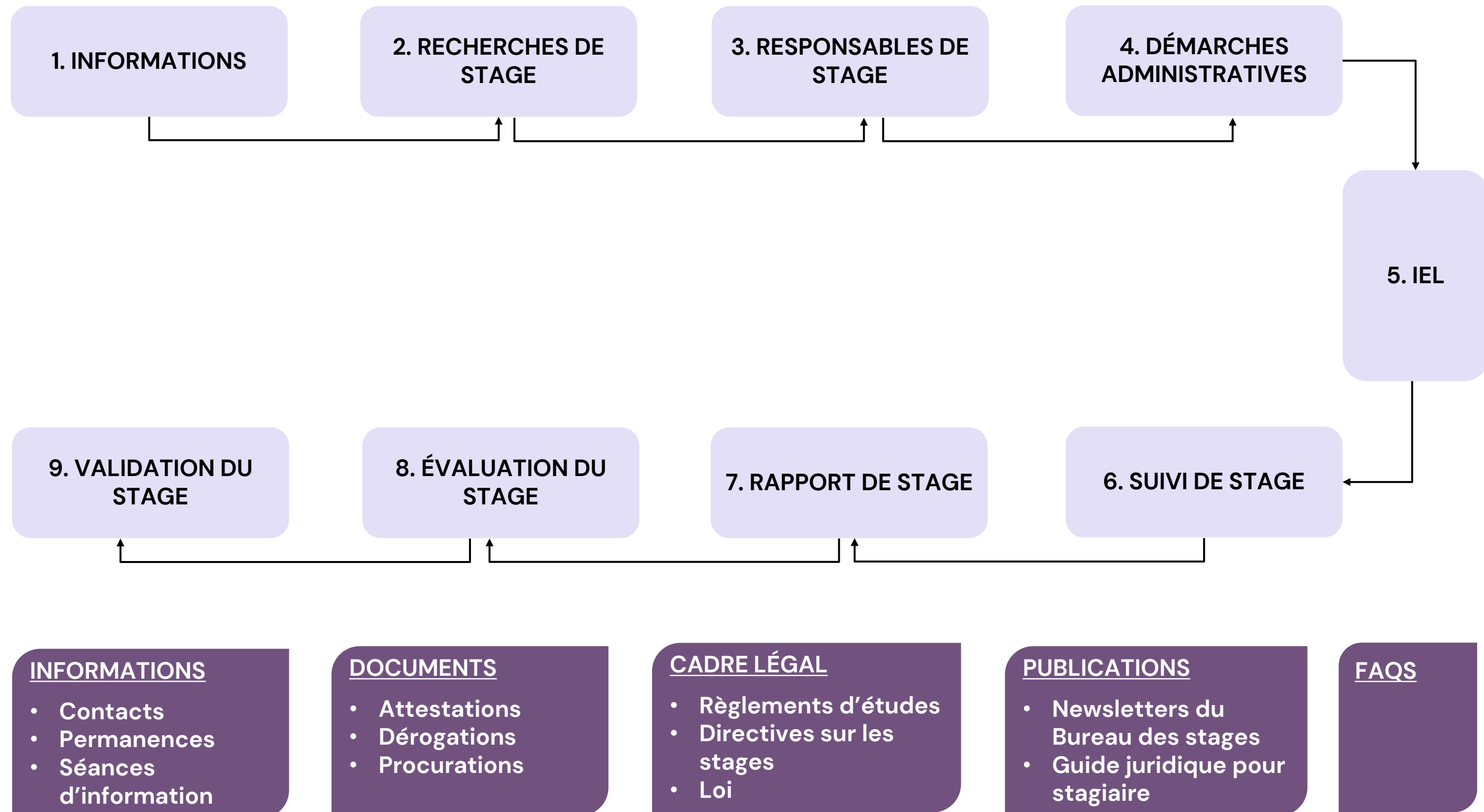
SITE INTERNET – Page d'accueil



www.unige.ch/fapse/psycho/stages/

SITE INTERNET – Espace étudiants

ESPACE ÉTUDIANTS

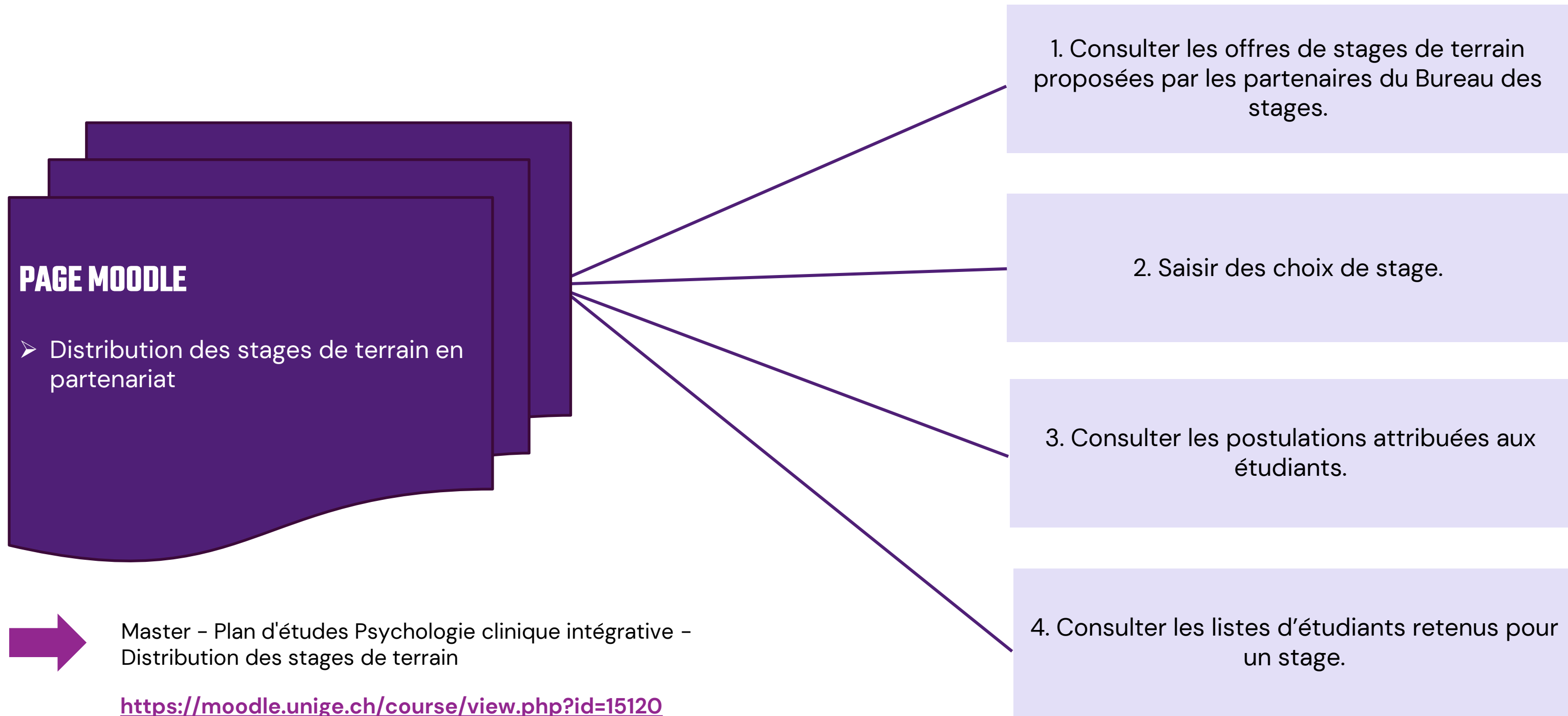


SITE INTERNET – 1. Informations

STAGES	STAGE DE TERRAIN	STAGE DE RECHERCHE
ÉTUDIANT	M2 (Si recherche libre et dérogation : dès l'été entre M1-M2)	M2 (Si recherche libre et dérogation : dès l'été entre M1-M2)
TYPE	Terrain	Recherche
NATURE	a) Facultatif (tous les modules) b) Obligatoire (modules fermés)	Facultatif (tous les modules)
BUT	Observation : découvrir le métier de psychologue (accompagnement ou soin de pers.)	Permettre une expérience de recherche dans le domaine de la psychologie
DURÉE	160h – hors rédaction du rapport	160h – hors rédaction du rapport
ECTS	6 ECTS – Dans module approfondie	a) 6 ECTS – Dans module approfondie
COORDINATEUR	CAROLINE BENDAHA (+Responsable académique)	

MODULE OUVERT	MODULES FERMÉS
1 Stage facultatif	A. 1 Stage facultatif B. 1 Stage obligatoire
Terrain ou recherche	A. Terrain ou recherche B. Terrain
6 ECTS (160h)	A. 6 ECTS (160h) B. 6 ECTS (160h) <i>NB: il est possible de réaliser un seul stage de terrain de 320h (stage facultatif + stage obligatoire cumulés).</i>
	Module «Savoir-faire en psychologie clinique» : obligation de participation à l'atelier de pratique professionnelle et au TP Approche intégrative de l'entretien clinique .

SITE INTERNET – 2. Recherche de stage via la Section



SITE INTERNET – 2. Recherche libre de stage

A. DÉFINITION DU PROJET DE STAGE

- [Directives du Rectorat](#)
- [Descriptif de stage](#)

B. PRÉPARATION DE LA CANDIDATURE

- Dossier de candidature
- Entretiens



Le [Centre de carrière de l'Unige](#) propose aux étudiants différents ateliers/formations et programmes, des rdv individuels, des rencontres favorisant le réseautage, etc.

C. RECHERCHES DE STAGE

- [Liste des groupes de recherche](#)
- Conseils et liens utiles
- [Site internet](#)

SITE INTERNET – 3. Responsables de stage

RÔLES NON CUMULABLES !

A. RESPONSABLE INSTITUTIONNEL DE STAGE

CONDITIONS

- Avec diplôme de Master en psychologie.

RECHERCHE

- Désigné par l'institution.

RÔLE

- Soutien le stagiaire sur le terrain (outils, objectifs, etc.).
- Évalue le stagiaire en fin de stage (formulaire O5A).



B. RESPONSABLE ACADÉMIQUE DE STAGE

CONDITIONS

- Professeurs (sauf invités) ou CER (sauf assistants) avec procuration.

RECHERCHE

- Stage de terrain : désigné par le plan d'études pour tous les étudiants : Mme Caroline Bendahan.
- Stage de recherche : l'étudiant doit le trouver par ses propres moyens.

RÔLE

- Soutien le stagiaire académiquement (rédaction du rapport, entretiens, etc.).
- Évalue le stagiaire en fin de stage (sur la base du formulaire O5A et du rapport).



➡ Rôles décrit dans le projet de stage et la convention de stage !

SITE INTERNET – 4. Démarches administratives



Projet de stage

- L'étudiant doit faire approuver son projet de stage (formulaire pour stage de terrain ou de recherche).

1



Convention de stage

- L'étudiant peut établir une convention tripartite de stage. Modèle proposé par le Bureau des stages ([O2G : stage en Suisse et à l'étranger](#)).
- Si une convention tripartite est établie, elle doit être enregistrée par le Bureau des stages (la procédure est précisée sur le site internet des stages).
- Si la convention tripartite enregistrée doit être modifiée, l'étudiant peut établir un avenant à cette dernière.

2



Autres

- Si le stage a lieu au sein de l'Unige, l'étudiant et le responsable institutionnel doivent le déclarer aux ressources humaines.
- Attestation de stage intra-cursus pour demande de permis à l'OCPM:
- [Dispenses/dérogations.](#)

3

SITE INTERNET – 6. Suivi de stage

A. ENTRETIENS

- Bipartite : étudiant + conseillère académique ou + responsable académique
- Tripartite : étudiant + responsable académique + responsable institutionnel.



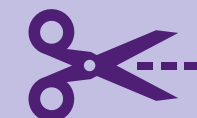
B. ABSENCES AU STAGE

- Situation 1 : absences justifiées de max 25% du temps complet de stage. Le stage peut être évalué . Inscription IEL du stage non modifiée.
- Situation 2 : Absences justifiées dépassant 25% du temps complet de stage. Le stage peut être évalué si l'étudiant effectue :
 - a. Un rattrapage d'heures (pour un total d'heures effectuées correspondant à au moins 75% des heures prévues pour le stage). Dans ce cas, une modification d'inscription IEL est possible, en fonction du temps nécessaire pour cela.
 - b. Un nouveau stage dans sa totalité . Dans ce cas, l'inscription IEL du premier stage est annulée.



C. INTERRUPTION DE STAGE

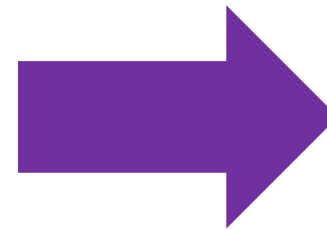
- Situation 1 : Lorsque le stage est interrompu l'étudiant doit / peut en rechercher un nouveau et l'effectuer dans sa totalité (rapport de stage y compris). L'inscription IEL du premier stage est annulée.
- Situation 2 : Lorsque l'étudiant est en situation d'élimination et qu'il a perdu la procédure d'opposition, le stage intra-cursus est interrompu par le président du Bureau des stages.



SITE INTERNET – 8. Évaluation du stage

A. À LA FIN DU STAGE / AU -10 JOURS AVANT LE DÉBUT DE LA SESSION D'EXAMENS

1. L'étudiant doit préremplir le formulaire O5A et l'envoyer à son responsable institutionnel.
2. Le responsable institutionnel doit retourner le formulaire complété et signé au responsable académique dans les 10 jours.

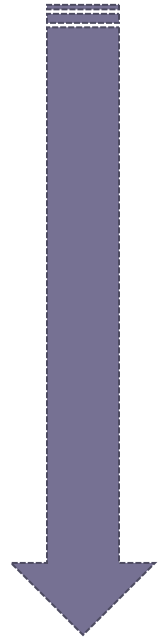


B. AVANT LA FIN DE LA SESSION D'EXAMENS

1. Lorsque le responsable académique a reçu le rapport de l'étudiant et le formulaire O5A du responsable institutionnel, il procède à l'évaluation finale de l'étudiant sur la base de ces deux documents.

Nous recommandons à l'étudiant-e de demander à l'institution une attestation de fin de stage, pour pouvoir ensuite joindre le document à un éventuel dossier de candidature si demandé.

SITE INTERNET – 9. Validation du stage



CONDITIONS DE RÉUSSITE

- a. Le projet de stage a été approuvé par la Section avant le début du stage ;
 - b. La / le responsable institutionnel a fourni à la / au responsable académique qui va procéder à l'évaluation du stage le formulaire O5A.
 - c. L'étudiant-e a obtenu la mention « acquis », ou une note égale ou supérieure à 4, à l'évaluation finale du stage par la / le responsable académique (note basée sur le rapport de stage et le préavis émis par la / le responsable institutionnel).
- En cas de mention « non acquis », ou de note inférieure à 4, le stage ne donne droit à aucun crédit.

MODALITÉS DE RATTRAPAGE

En cas d'échec, les modalités de rattrapage sont précisées dans les **règlements d'études**.

Questions - Réponses



J'aimerais savoir si.....



Merci d'avoir posé cette question,

Contacts & Permanences

STÉPHANIE BOUCHET-ROSSIER

Conseillère académique pour les stages de Bachelor & Master

Bureau 3125 Uni Mail

Tél. : +41 22 379 91 05

Courriel : ebru.bouchet-rossier@unige.ch

Permanences sans rendez-vous:

- Téléphoniques ou en présentiel :
- Lundi-mardi-mercredi entre 12h00 et 14h00

SECRÉTARIAT DU BUREAU DES STAGES

Courriel : bureau-stages-psychologie@unige.ch

Merci d'avoir
participé à cette
séance !

Bonne rentrée 2025!

